



FEUX DE  
VÉGÉTATION,  
MANQUE  
D'EAU, ON  
FAIT LE POINT !

## Toutes les infos à partager avec nos visiteurs de l'été !

C'est l'actualité du moment, les problèmes d'alimentation en eau et les départs de feu avec leurs potentielles conséquences sur des fermetures de massifs, entraînent leur lot d'interrogations. Nous faisons le point sur les informations à faire passer auprès des vacanciers.

En ce qui concerne les **restrictions d'eau**, c'est le préfet de l'Hérault qui décide des mesures à mettre en place. Toutes les infos sont régulièrement mises à jour sur le site internet des

services de l'État où vous trouverez les documents de référence sur la sécheresse, y compris la très intéressante carte des zones d'alerte, consultable depuis Le message permanent à faire passer est la responsabilité de chacun au regard de la consommation d'eau potable, il faut être constamment vigilant en cette saison estivale.

Autre lien intéressant, le point de la ressource en eau (potable, rivière, etc.) **par commune**: <https://herault.adm-occitanie.fr/restreau/>

En ce qui concerne **l'état de nos forêts et les risques de feu de végétation**, il y a une information qui est globalement mal comprise : **NON, le massif du Caroux n'est pas fermé du 10 juillet au 10 septembre !** Mais, pendant cette période, si la zone Caroux-Espinouse bascule en niveau de **vigilance rouge** pour risque incendie "très sévère", alors l'accès au massif sera interdit pour la journée.

Pour connaître les niveaux de vigilance, il faut consulter **quotidiennement** la [carte](#) de la "météo des forêts" **de l'Hérault** qui donne le niveau de vigilance pour la journée et, le soir à 18h, le niveau de risque du lendemain. Cette carte découpe le département de l'Hérault en 9 secteurs représentant les principaux massifs forestiers. Le Caroux-Espinouse est dans la zone 1.

Le système de vigilance s'organise en 4 niveaux : vert (risque faible), jaune (risque modéré), orange (risque élevé) et rouge (risque très élevé).

=> En cas de vigilance orange, les accès aux massifs forestiers sont déconseillés

=> En cas de vigilance rouge, l'accès au massif Caroux Espinouse est interdit

La carte du risque incendie est consultable sur les supports suivants :

- Comptes Twitter et Facebook @prefet34 du préfet de l'Hérault (publication quotidienne)
- Site internet des services de l'Etat : <https://www.risque-prevention-incendie.fr/herault/>

*Pour mémoire, sur les 5 dernières années, la zone du Caroux n'a pas connu plus de 1 ou 2 jours par an de niveau de vigilance rouge. Il s'agirait donc d'une fermeture très ponctuelle pour ce massif.*

*La carte de la vigilance incendie des forêts permet de sensibiliser la population aux dangers des feux de forêt et de contribuer à faire évoluer les comportements des professionnels, touristes et résidents qui, par leurs pratiques de loisirs ou lors de leurs déplacements, peuvent être la cause de départ accidentel de feu. Il est important de rappeler que les feux sont d'origine humaine dans 9 cas sur 10.*

Nous restons attentifs aux évolutions de cette actualité.

N'hésitez pas à nous appeler en cas d'interrogation ou à diriger vos visiteurs vers l'Office de tourisme, nous sommes ouverts 7 jours sur 7.

**Vous entrez dans un espace forestier sensible, le risque incendie est important en période estivale**

Avant de poursuivre votre chemin, vérifiez les conditions d'accès au site : [www.risque-prevention-incendie.fr/herault](http://www.risque-prevention-incendie.fr/herault) ou scannez le QR Code



ACCÈS AUTORISÉ    ACCÈS AUTORISÉ    ACCÈS DÉCONSEILLÉ    ACCÈS INTERDIT

Si l'accès au massif est interdit ou déconseillé, rendez-vous sur [minervojs-caroux.com](http://minervojs-caroux.com) pour découvrir les balades et activités que propose «du Minervojs au Caroux».

Office de Tourisme du Minervojs au Caroux en Haut-Languedoc :

Mons-la-Trivalle  
7, Avenue de la Gare  
34100 Mons-la-Trivalle  
Tél : 03 87 33 02 21  
[www.minervojs-caroux.com](http://www.minervojs-caroux.com) / [tourisme@minervojs-caroux.com](mailto:tourisme@minervojs-caroux.com)

DU MINERVOIS AU CAROUX  
HAUT-LANGUEDOC  
www.haut-languedoc.com

PRÉFET DE L'HÉRAULT  
Jean-Louis  
Bouvier

Fumer n'est pas autorisé dans les massifs forestiers.  
Les barbecues, c'est à la maison ou dans un espace aménagé, pas en forêt !

> Vous constatez un départ de feu ?  
Contactez le 112 (pour les personnes avec des difficultés à entendre ou à parler)



Copyright © 2023 Office de Tourisme du Minervojs au Caroux, All rights reserved.  
Vous recevez cet email car vous êtes référencé dans la base de données de l'Office de tourisme comme socio professionnel du tourisme.

**Our mailing address is:**

Office de Tourisme du Minervojs au Caroux

Place du Foirail

Saint Pons de Thomières 34220

France